

**PRIX GILLES COUTU**

**2002**

**RECONNAISSANCE À**

**MONSIEUR JEAN-MARC FOREST**

**ET, À TITRE POSTHUME, SON FRÈRE JACQUES**

**DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS DU  
TRANSPORT ADAPTÉ AU QUÉBEC**

COLLOQUE SUR LE TRANSPORT ADAPTÉ AU QUÉBEC

GATINEAU, QUÉBEC

LE 20 SEPTEMBRE 2002

## **Hommage à Monsieur Jean-Marc Forest et, à titre posthume, à son frère Jacques**

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Les membres du comité organisateur m'ont fait tout un honneur en août dernier lorsqu'ils m'ont demandé de dire quelques mots, de rendre hommage à Messieurs Jean-Marc et Jacques Forest, des pionniers et des bâtisseurs du transport adapté au Québec.

Pourquoi un tel honneur? L'histoire remonte au mois d'août 1979 lorsque mon directeur à l'époque m'a demandé de m'occuper dorénavant du programme de transport adapté. Ma première journée de travail en transport adapté, je l'ai passée avec Monsieur Jean-Marc Forest et son frère Jacques à la maison Lucie Bruneau à Montréal, le siège social de Minibus Forest. En effet, mon patron m'a dit: "Il n'y a pas d'école ni de livres pour apprendre le transport adapté, il faut aller sur le terrain et rencontrer les experts,

les gens qui connaissent cela, c'est la meilleure façon d'apprendre le métier.

En 1979, au moment du lancement du programme subventionné de transport adapté, les frères Forest avaient compris depuis longtemps les besoins des personnes handicapées et s'étaient déjà impliqués dans le développement de service de transport pour cette clientèle. Comme Jacques le disait: «C'est la clef de la liberté et de l'indépendance».

Au premier contact, il a été facile de constater avec leurs connaissances, leur entêtement et leurs projets, que ces gaspésiens d'origine devaient se sentir à l'étroit dans leur coin de pays et c'est donc à Montréal qu'ils ont pu développer, à bout de bras, quelque chose qui s'appelle le transport adapté et qui n'a cessé de prendre de l'importance dans la vie de tous les jours pour plus de 60 000 personnes handicapées au Québec.

Après des efforts importants et des démarches de toute sorte, les frères Forest obtenaient un projet «Perspective Jeunesse» en 1973. Nous venions d'assister à la création du premier service de transport adapté structuré pour les personnes handicapées au Québec. En effet, Minibus Forest inc. avait procédé à l'achat d'un premier minibus pour la desserte des personnes handicapées demeurant dans un quadrilatère bien spécifique du centre ville de Montréal. Les frères ont même dû investir personnellement lors de l'acquisition du premier véhicule.

Malgré des besoins énormes, l'entreprise Minibus Forest ne pouvait compter à l'époque que sur la générosité et des projets temporaires tels des projets d'initiative locale, des projets PIL, des radiothons et des collectes de fonds pour assurer le financement de leur service de transport adapté. Ce n'est qu'en 1976 que les frères Forest ont pu bénéficier d'une première subvention gouvernementale, un gros 51 540 \$ pour éponger le déficit d'opération de l'année. Comme vous pouvez le constater, on était loin des

subventions gouvernementales qui entrent à tous les trois mois par dépôt direct.

La première législation en faveur de l'intégration des personnes handicapées est venue confirmer en 1978 la responsabilité des sociétés de transport en commun en matière de transport pour les personnes handicapées. En avril 1980, les activités gérées par Minibus Forest étaient donc transférées à la CTCUM de l'époque.

Durant cette période, Jean-Marc a été au cœur de l'action. Il doit encore aujourd'hui avoir des sentiments partagés sur ces événements. D'une part, l'entreprise Minibus Forest si difficilement mise sur pied et maintenue a dû fermer ses portes; certains collègues de travail de la première heure de Jacques et de Jean-Marc n'ont pu être intégrés aux activités du nouvel intervenant; en fait, le transport adapté ne serait plus jamais pareil à Montréal.

D'autre part, il faut comprendre que la Commission de transports disposait de plus de moyens; la Loi et le programme d'aide gouvernementale étaient enfin disponibles. Le transport adapté à Montréal avait plus de possibilités pour prendre de l'ampleur. L'ensemble de l'Île a d'ailleurs été desservie à compter de la fin de 1981; le nombre de minibus a crû de façon importante à Montréal passant de 16 du temps de Jean-Marc à 30 véhicules en 1981 et à plus de 80 en l'espace de quelques années. La CTCUM a pu heureusement compter sur le dévouement et l'expertise de Jean-Marc et de Jacques afin d'implanter ce service dans sa structure et de développer le réseau de transport adapté que nous connaissons aujourd'hui.

Mesdames, messieurs, Jean-Marc et Jacques ont très tôt compris les besoins de mobilité de la personne handicapée et ils ont consacré une grande partie de leur vie et de leur énergie à développer des outils et des moyens afin de faciliter cette mobilité et cette intégration de la personne handicapée aux activités de leur communauté.

Les frères Forest ont été des visionnaires en matière de transport adapté et des travailleurs acharnés qui croyaient à une cause. Ils ont su initier et développer, sans moyens importants, des services qui répondaient aux besoins des personnes handicapées.

Nous tous en arrivant dans ce secteur d'activité, et je ne voudrais blesser personne, on n'a rien inventé, on a tout simplement suivi le chemin tracé par Jacques et Jean-Marc et on le suit encore ce chemin. La seule différence pour nous : les chiffres sont tout simplement plus gros et les organisations plus importantes.

Jean-Marc, et je suis sûr que Jacques est également avec nous aujourd'hui, pour tout ce que vous avez fait comme pionnier et bâtisseur dans le transport pour les personnes handicapées, l'Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ) et l'Association canadienne du transport urbain (ACTU) sont honorés de votre présence et sont très heureux de vous décerner le "PRIX GILLES COUTU" pour l'année 2002 en

reconnaissance de votre contribution au développement et à l'avancement du transport adapté au Québec.

Félicitations de nous tous !

Je demanderais maintenant à Monsieur Pierre Cajolais, président de l'ARUTAQ et à Monsieur Michael Roschlau, président et directeur général de l'ACTU de se joindre à nous pour la présentation d'une plaque soulignant cet événement.

Le comité organisateur du colloque ACTU-ARUTAQ sur le transport adapté.